

VERSION GRECQUE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

David-Artur Daix – Cécile Corbel-Morana

Coefficient : 3.

Durée : 4 heures.

Nous avons corrigé cette année 322 copies (contre 355 lors de la session de 2008, alors que la nouvelle épreuve de traduction et commentaire d'un texte grec n'existait pas encore). Les notes s'échelonnent de 20 à 0/20 (le 0 sanctionne la seule copie blanche que nous avons reçue ; précisons au passage que récupérer ne serait-ce qu'un maigre point en version grecque peut faire gagner de nombreuses places au classement : c'est donc toujours un mauvais calcul que de ne pas au moins essayer de faire la version). La moyenne s'élève à 08,55/20 (contre 08,82 en 2008 et 08,51 en 2007).

Ce résultat est plutôt satisfaisant. Le sujet était d'une longueur comparable à l'extrait d'Isocrate proposé l'an dernier et le jury n'a lu que très peu de copies inachevées. En outre, bien que la langue d'Eschine soit, à bien des égards, plus difficile que celle d'Isocrate — ce qui s'est traduit par davantage de fautes, même dans les toutes meilleures copies, et par une moyenne générale plus basse, comparable à celle obtenue sur le texte de Platon en 2007 —, dans l'ensemble, et paradoxalement, il nous a semblé que le texte avait été mieux compris par les candidats.

Plusieurs explications peuvent être avancées. D'abord, le fait que cet extrait relève de la thématique « amour et amitié » que les candidats avaient étudiée cette année a pu leur rendre le sujet abordé plus familier. Ensuite, les élèves les plus faibles en grec se sont peut-être reportés sur la nouvelle épreuve. Enfin, dans cet extrait du *Contre Timarque*, les propositions étaient généralement plus courtes que dans le passage de l'*Éloge d'Hélène* proposé l'an dernier, en particulier dans les différentes parataxes mises en œuvre.

Or il semble que ce point soit déterminant quand on cherche à mesurer au fil des ans les difficultés qu'affrontent les candidats : plus un segment contient de mots et plus ils ont de mal à en saisir la portée, quand bien même la syntaxe ne pose en elle-même aucune difficulté particulière. Cette remarque, jointe au constat désormais habituel que la grande majorité des candidats a pratiqué une lecture assez superficielle — voire myope — du texte, nous conduit à former l'hypothèse qu'il s'agit probablement d'un problème de méthode. Au vu des fautes relevées dans les copies, même bonnes, dès lors que les propositions se font plus longues et entrent dans des rapports logiques étroits avec leur contexte, il nous apparaît que nombre de candidats approchent encore l'exercice de version comme un rébus : ils analysent les formes, trouvent le sens des mots dans le dictionnaire, puis essaient de les agencer les uns par rapport aux autres, souvent au mépris de la syntaxe et de l'usage, jusqu'à obtenir un sens qui leur semble lisible. Malheureusement, le résultat ainsi produit n'a que très peu de rapport avec l'original et, pire encore, en ignore toutes les articulations. Si l'on peut déplorer les fautes de sens, le fait que les constructions ne soient pas du tout perçues est en effet plus grave encore, car cela signifie que le fonctionnement même de la langue grecque demeure opaque aux candidats.

Le manque de familiarité avec le grec, que la plupart d'entre eux ne pratiquent que depuis l'hypokhâgne, est évidemment le premier coupable. Nous ne pouvons donc qu'encourager les candidats à lire et à relire sans cesse des pages de grec pour acquérir l'aisance qui leur manque et qui leur permettrait de prendre le recul nécessaire par rapport au texte afin d'en bien comprendre le mouvement et les nuances.

L'extrait du *Contre Timarque* (§ 135-137) proposé cette année fait partie de la « prodigieuse » (cf. § 117) à laquelle se livre Eschine : il s'agit pour lui d'anticiper dans son propre discours les arguments que produira la défense. En effet, à Athènes, si l'accusateur

expose en premier ses griefs au jury, c'est ensuite au tour de l'accusé de répondre sans pouvoir être contredit, sinon par avance précisément, par la partie adverse. Or, d'après les informations dont dispose Eschine, parmi les stratagèmes que Démosthène suggère à Timarque pour se dédouaner, figure l'intervention comme synégore d'un homme important (§ 132) — l'un des stratèges — qui doit dénoncer dans le procès en cours une attaque en règle contre le fondement même de la culture athénienne : la pédérastie. Pire, Eschine, décrit comme un « pilier de gymnase », ferait ici preuve d'hypocrisie, puisqu'il semble condamner des pratiques auxquelles lui-même s'adonne régulièrement, à l'instar de tout Athénien qui se respecte. Loin de remettre en cause cette réputation que vont lui faire ces adversaires comme cette définition assez particulière de l'éducation pratiquée dans sa cité — ce qui traduit bien l'écart entre cette conception antique et la nôtre ainsi que l'embarras de l'orateur qui se trouve dans une situation délicate : à la fois éraste chevronné et pourfendeur d'éromène —, Eschine se défend donc par anticipation contre cette accusation en distinguant un amour honnête, à l'abri de toute corruption, de la prostitution à laquelle se livrait, selon lui, Timarque.

Comme l'an dernier, les principales difficultés étaient d'ordre syntaxique, en particulier les parataxes adversatives qui se succédaient, ainsi que la construction des verbes de dénégation. Ce dernier point cependant faisait l'objet d'une note où nous précisions que les négations accompagnant les infinitifs qui complétaient ces verbes étaient explétives. Le texte ne comprenait par ailleurs aucun système hypothétique et seul le style d'Eschine, plus vif et expressif que celui d'Isocrate, pouvait gêner les candidats. Quant au vocabulaire, il ne présentait pas de difficulté particulière, si ce n'est l'abondance de parfaits, qui posaient parfois des problèmes de traduction sur lesquels nous allons revenir. Notons à ce propos que nous avons relevé énormément de fautes de temps dans cette version, non seulement sur les parfaits — cas difficiles qui méritent souvent l'indulgence —, mais aussi sur des présents et des futurs.

Ajoutons enfin que, comme l'an dernier, la plupart des candidats se sont attachés à traduire le texte sans ajouts ni gloses, ce dont nous les félicitons. La version est un exercice de précision qui ne souffre pas de développements inutiles.

Venons-en maintenant au détail du texte pour souligner les erreurs les plus fréquemment commises et rappeler quelques principes auxquels nous sommes attachés.

• **Ligne 1 :**

*Κἀνταῦθα δὴ τινα καταδρομήν, ὡς ἀκούω, μέλλει περὶ ἐμοῦ
ποιεῖσθαι...*

Le premier mot de notre extrait présente une crase : *κἀνταῦθα* est mis pour *καὶ ἐνταῦθα*. Certains ont mal lu ce mot, dont ils ont tiré un démonstratif *ταῦτα* employé ensuite dans des constructions souvent fantaisistes.

L'adverbe *ἐνταῦθα* a ici une valeur temporelle et non locale : il ne s'agit pas de désigner la tribune où les parties s'adressent au jury, mais une nouvelle étape dans l'attaque lancée par le stratège qui soutient Timarque contre Eschine. Ce sens temporel : « à ce moment-là, alors » est du reste souligné par l'emploi de la particule *δὴ*, qui sert souvent en grec à renforcer un adverbe de temps précisément : ce sont les premiers emplois relevés par le *Bailly*. Il faut noter que l'expression ne renvoie pas à l'instant présent, mais à une future étape de l'argumentaire que va développer le stratège : une traduction par « en ce moment même » était donc fautive.

Eschine n'hésite pas à bouleverser l'ordre logique et attendu des mots dans la phrase pour produire des effets : ici, il veut mettre en exergue « une incursion » dont il va être victime, d'où la présence en tête de *τινα καταδρομήν*, objet dès lors très éloigné du verbe *ποιεῖσθαι* qui conclut la proposition. En outre, cet infinitif dépend lui-même du verbe principal *μέλλει*, dont le sujet est évidemment le stratège et non Timarque qui va lui déléguer cette tâche, ainsi que le chapeau le laissait clairement entendre. Nous avons rencontré peu de confusion entre *μέλλει* et *μέλει* et dans l'ensemble le tour *μέλλει ποιεῖσθαι* a été bien compris. En revanche la distance entre l'infinitif et son objet a beaucoup gêné les candidats et certains ont même imaginé que

κάνταῦθα δὴ τινα καταδρομὴν devait former une proposition à part entière (« *quand j'ai attaqué quelqu'un... »).

S'agissant du sens de l'expression *καταδρομὴν τινα ποιῆσθαι*, Eschine parodie manifestement le vocabulaire militaire associé à la figure de son adversaire, un stratège, de sorte qu'il convenait de traduire par « mener une incursion », « lancer une attaque *ou* une charge » plutôt que « produire une invective ». Ce contexte hostile conduisait ensuite à rendre *περὶ ἐμοῦ* par « contre moi, à mon encontre » (et non « à mon sujet »). Notons que le *Bailly* donnait l'expression *καταδρομὰς ποιῆσθαι* au pluriel, relevée chez Thucydide et traduite par « faire des incursions » (sens que l'on retrouve dans l'article consacré au verbe *κατατρέχω* auquel correspond cette périphrase).

Reste enfin l'incise *ὡς ἀκούω*, « comme je l'entends (dire) ». Mises à part les innombrables fautes d'orthographe sur le verbe « entendre » que bien des candidats ne savent manifestement pas conjuguer en français, l'expression a été plutôt bien comprise. Certains ont absorbé l'incise dans la proposition principale et traduit « j'entends dire qu'il s'apprête... ». Nous avons été indulgents, considérant que cette transformation ne remettait pas en cause le sens de la phrase. Toutefois, en version, mieux vaut respecter scrupuleusement les constructions originales. En l'occurrence, bien que nous ayons choisi de rejeter cette hypothèse qui aurait signifié une faute grave de construction, nous ne sommes pas sûrs que, parmi les candidats qui ont traduit de la sorte, certains n'aient pas réellement lu *ἀκούω ὡς μέλλει κτλ.* : une bonne copie échappera plus aisément à ce soupçon, mais un doute demeure, qu'il est préférable de lever par une traduction plus précise.

• **Ligne 2 :**

... *ἐπερωτῶν εἰ οὐκ αἰσχύνομαι...*

Ces mots ont été bien compris dans l'ensemble, la plupart des fautes mettant en jeu la suite de la construction. Le participe présent du verbe *ἐπερωτάω-ῶ*, « en demandant », est apposé au sujet de la phrase précédente. Revêtant donc une valeur circonstancielle, il décrit la forme que va prendre l'attaque lancée par le stratège : une question adressée à l'ensemble du tribunal. Il ne fallait pas mentionner de destinataire en français puisque le grec ne le fait pas : nous n'avons donc pas accepté « en *me demandant », encore moins « en *se demandant ». La question est développée dans une proposition interrogative indirecte introduite par *εἰ* : il ne s'agit en aucun cas d'une hypothétique et les traductions par « s'il est vrai que » sont ici fautives. Le verbe principal de l'interrogative indirecte, *αἰσχύνομαι* (forme médio-passive qui signifie « avoir honte » et dont il ne faut pas confondre le sens avec la forme active « faire honte »), a cette fois Eschine pour sujet : « si je n'ai pas honte... ».

• **Ligne 2 :**

... *αὐτὸς μὲν ἐν τοῖς γυμνασίοις ὀχληρὸς ὦν...*

Un très grand nombre de candidats ont commis des fautes sur l'expression *αὐτὸς μὲν*. Celles-ci sont de deux ordres. La plus courante, la plus sérieuse aussi, a consisté à sortir le pronom *αὐτός* de la participiale qui complète le verbe *αἰσχύνομαι* pour le faire porter sur ce dernier : « si je n'ai pas *moi-même honte ». Les candidats ignoraient de la sorte la construction même de la parataxe — dans ce tour, essentiel en grec, le parallèle sémantique et généralement syntaxique s'établit entre les mots mis en exergue devant les particules *μὲν* et *δέ* — et faisaient comme si *μὲν* pouvait être en tête de proposition. Cette erreur, malheureusement très fréquente, témoigne clairement du manque de familiarité des candidats avec le grec. La seconde faute, moins grave au départ, était de sens, *αὐτός* ne pouvant représenter pour certains candidats qu'une troisième personne. Ils ont donc traduit par « *il, *lui *ou* *lui-même » et bouleversé en conséquence et de façon aberrante la construction et la signification des participiales.

Αἰσχύνομαι est un verbe dit de « sentiment »¹. Il est ici complété par des participes attribués du sujet (mais on pourrait aussi bien rencontrer une hypothétique par *εἰ* ou des complétives par *ὅτι* ou *ὡς*). S'agissant des participes qui complètent cette catégorie de verbes, les grammairiens se disputent pour savoir s'ils sont proprement attribués du sujet (ou du complément d'objet) ou bien simplement apposés avec une valeur causale². En l'espèce, si la parataxe était vraiment bien comprise, une traduction par des causales s'avérerait difficile. Cependant, quand nous avons lu de tels tours (« si je n'ai pas honte *parce que je suis importun... »), nous avons fait preuve d'indulgence, à condition qu'ils ne remettent pas en cause le sens général du passage.

Le participe présent du verbe « être » n'a pas suscité de fautes nombreuses. Certaines traductions maladroitement introduisant le verbe « aller » dans l'expression nous ont néanmoins conduits à soupçonner des erreurs d'analyse et des confusions entre *ῶν* et *ἴων*. La difficulté était surtout de bien rendre la parataxe, ce qui supposait de manifester nettement l'opposition entre le premier membre introduit par *μέν* et le second introduit par *δέ* : « si je n'ai pas honte, alors que moi-même je suis importun..., d'exposer la chose... ». En français, en effet, on subordonne plutôt qu'on ne coordonne pour exprimer ce genre de contradiction.

Une remarque encore sur le sens de l'adjectif *ὀχληρός* : étant données les rixes mentionnées ensuite, on pouvait penser à la rigueur qu'Eschine se montrait « turbulent » dans les gymnases (« tumultueux » ne convenait vraiment pas) ; mais en réalité, il est d'abord « importun ». C'est un « pilier de gymnase », qui « hante » ces lieux en quête de beaux jeunes gens à séduire. Tel est en tout cas le portrait que va dresser de lui son adversaire.

• **Lignes 2-3 :**

... καὶ πλείστων ἐραστής γεγωνώς...

Ce second participe attribué du sujet est coordonné par *καί* au précédent et dépend toujours de *μέν*. C'est le premier parfait de ce texte qui en compte beaucoup, pour insister à chaque fois sur le caractère avéré du point dénoncé. On le sait, en grec, le parfait n'est pas un temps du passé. Il peut arriver qu'une traduction par le passé composé s'impose, mais, souvent, il vaut mieux tourner par des présents appuyés sur des adverbes notant le caractère achevé de l'action. Ici, on peut considérer que le participe parfait de *γίγνομαι* ne se distingue que par cet « aspect » du participe présent de *εἰμί*, ce qui est difficile à rendre en français en conservant le même temps (voir de même les lignes 10-11) et conduit assez naturellement à opposer présent et passé composé en précisant le second par un adverbe approprié : « alors que je suis importun dans les gymnases et que j'ai été à ce jour l'éraсте de très nombreux jeunes gens ». Nous n'avons sanctionné que les traductions qui plaçaient nettement l'expression dans le passé.

Il fallait donner un sens fort au mot *ἐραστής* : Eschine n'est pas seulement « amoureux », c'est un « amant » ou, mieux encore, un « éraсте ». Le superlatif absolu qui complète cet attribué du sujet a lui-même fait l'objet de fautes, de « très nombreux jeunes gens » devenant souvent « *beaucoup de jeunes gens », « *les plus nombreux jeunes gens », « *les si nombreux jeunes gens » ou encore « *la plupart des jeunes gens ».

• **Ligne 3 :**

... τὸ δὲ πρῶγμα εἰς ὄνειδος καὶ κινδύνους καθιστάς.

Le second terme de la parataxe, introduit par *δέ*, s'oppose fortement aux propositions précédentes, soulignant l'hypocrisie de l'attitude d'Eschine : faites ce que je dis, non ce que je fais. Comme nous l'avons dit, il vaut mieux, en français, subordonner le premier membre de la parataxe au second (« si je n'ai pas honte, alors que je hante les gymnases..., d'exposer au blâme... »), car c'est ce second membre qui dénonce le vrai scandale. Il n'est pas impossible parfois d'inverser l'expression et de subordonner le second membre, mais ici le résultat, pour le

¹ Cf. Bizos p. 143-5.

² Cf. Goodwin, *Moods and Tenses of the Greek Verb*, § 881-2.

sens, n'est pas satisfaisant (« si je n'ai pas honte *de hanter les gymnases... alors que j'expose au blâme... ») : en effet, pour le stratège qui s'en prend à l'orateur, Eschine doit avoir honte de mettre en péril la pédérastie et non de la pratiquer, au contraire.

En dehors des difficultés soulevées par la traduction de la parataxe, les fautes de construction ont été nombreuses sur ce segment. Beaucoup de candidats, non contents de mal traduire τὸ πρᾶγμα, l'ont pris pour le sujet de la proposition, ce qui produit une construction évidemment impossible avec un participe au nominatif masculin singulier (καθίστάς). Dans le *Contre Timarque*, Eschine use sans cesse d'euphémismes pour désigner les comportements plus ou moins scandaleux prêtés à son adversaire, à ses soutiens — et souteneurs — supposés, comme à lui-même. Ici, τὸ πρᾶγμα forme précisément un tel euphémisme, de sorte qu'exceptionnellement une traduction par « la chose » convenait bien. On pouvait sinon le traduire par « la pratique » ou la « conduite », voire « le comportement » ; mais non par « l'affaire » ni par « le procès ».

Le participe présent actif de καθίστημι est toujours attribué au sujet de αἰσχύνομαι, autrement dit Eschine. À ce temps et à cette voix, ce verbe est transitif et prend τὸ πρᾶγμα pour objet. On pouvait traduire l'ensemble de l'expression par « exposer la chose au blâme et aux périls ». Bien que ni ὄνειδος ni κινδύνους ne soient accompagnés d'articles, on peut en effet considérer que cette absence note un emploi générique. Une traduction indéfinie n'est pas impossible (« à un reproche et à des dangers »), mais le mélange de singulier et de pluriel la rend moins plausible et plus difficile en français.

• **Ligne 4 :**

Καὶ τὸ τελευταῖον, ὡς ἀπαγγέλλουσί τινές μοι,...

Dans ce texte, la conjonction de coordination καί a souvent été traduite comme un adverbe par les candidats, non seulement dans cette phrase, mais aussi plus bas. Il faut bien distinguer ces deux emplois et se souvenir que le grec n'admet que très exceptionnellement des asyndètes, de sorte qu'en l'absence d'autres particules coordonnantes, le premier sens qu'il convient de donner à καί est tout simplement « et » et non « aussi » ou « même ».

La locution τὸ τελευταῖον équivaut à un adverbe et signifie « à la fin, enfin, finalement, pour finir », ce que précisait le *Bailly*.

Quant à la proposition incise, elle reprend, sous une forme un peu différente, l'idée exprimée dans la première phrase. Certains candidats ont du reste reproduit mot pour mot la première incise, ce qui, sans bouleverser le sens, ne correspondait plus du tout au texte grec. Eschine dispose d'informateurs qui lui dévoilent, au présent, les arguments sur lesquels se fondera la défense de Timarque : « à ce que certains me rapportent ».

• **Lignes 4-5 :**

... εἰς γέλωτα καὶ λῆρόν τινα προτρεπόμενος ὑμᾶς,...

Le participe présent moyen προτρεπόμενος est apposé au sujet du verbe principal (φησί, ligne 5) et renvoie donc au stratège. À valeur circonstancielle, il précise une nouvelle fois la forme de l'attaque dont Eschine va être victime. Le présent servant en outre à noter l'effort, littéralement : « en s'efforçant de vous pousser à rire et à bavarder ». Notons cependant que certains tours rendant l'effort en français peuvent donner en version le sentiment que la construction n'est pas bien vue. Ainsi, traduire le participe par une finale (« pour vous inciter à rire ») est dangereux dans la mesure où ce n'est pas le type de proposition que nous avons en grec (il faudrait un participe futur, précédé de ὡς dans ce cas précis). Il vaut donc mieux s'en tenir à une traduction précise qui respecte bien le temps du participe en grec.

Nous avons relevé plusieurs fautes de construction dans ce tour, qu'Eschine ait été conservé comme sujet, le verbe compris comme un passif ou τινα pris pour son objet au lieu de ὑμᾶς (et d'autres encore). De plus, étourderie qui coûte cher, certains semblent toujours confondre ὑμᾶς et ἡμᾶς et écrivent « nous » au lieu de « vous ». Enfin, très souvent, au lieu de prendre τινα en facteur commun avec les deux substantifs à l'accusatif, γέλωτα et λῆρόν, les

candidats ne l'ont traduit qu'avec le second (« *vous invitant au rire et à quelque bavardage »). Or, outre que, syntaxiquement, cette lecture était inexacte, elle rompait également le strict parallélisme entre les deux substantifs, donnant au premier un sens défini et au second une valeur indéfinie. Il fallait au contraire traduire parallèlement les deux termes : « à rire et à bavarder ». Nous avons accepté « au rire et au bavardage », car cette solution, bien qu'elle rende mal *τινα*, est cohérente et conforme aux usages français. Notons qu'un hendiadys permettait de contourner la difficulté : « à rire niaisement » ou « à bavarder railleusement ».

• **Ligne 5 :**

... ἐπιδείξουσθαί μου φησὶ [τὰ ποιήματα]...

Voici la proposition principale dont le verbe, *φησὶ*, a pour sujet le stratège : il ne fallait traduire ni par « *on prétend », ni par « *ils prétendent », mais bien par « il prétend ».

Ce verbe au présent introduit un discours indirect à l'infinitif futur (après *φημί*, seule une complétive à l'infinitive est permise), le personnage envisageant en ce moment même (*φησὶ* : c'est ce que rapportent à Eschine ses informateurs) ce qu'il montrera plus tard (*ἐπιδείξουσθαι*, *παρέξουσθαι*) au tribunal quand ce sera au tour de la défense de s'exprimer (avenir auquel renvoie le *κἀνταῦθα* initial). Comme toujours en grec, quand le verbe principal et son infinitif objet ont même sujet, celui-ci n'est pas exprimé (de même plus bas aux lignes 9-10). Il valait mieux ici écrire en français une complétive à l'indicatif de façon à bien manifester le temps des infinitifs dans le discours indirect (« il prétend qu'il montrera », plutôt « qu'il prétend montrer ») et écarter ainsi tout soupçon sur ce chapitre.

Le génitif du pronom personnel a beaucoup gêné les candidats. Certains ont compris « à mon sujet » ou encore « contre moi ». En réalité, c'est bien plus simple. Il s'agit pour Eschine d'exprimer la possession dans un tour où le substantif complété par le pronom personnel atone au génitif a été attiré dans la relative qui le qualifie pour former une « prolepse inverse ». Il fallait donc comprendre : *ἐπιδείξουσθαι τὰ ποιήματά μου φησιν ὅσα κτλ.*, « il prétend qu'il montrera tous les poèmes de moi que... ».

• **Lignes 5-6 :**

... ὅσα πεποίηκα ἐρωτικά εἰς τινὰς ποιήματα...

Comme souvent s'agissant des propositions relatives en grec, celle-ci a posé des difficultés aux candidats. Outre les fautes graves de construction dans lesquelles le relatif *ὅσα* était ignoré et la proposition absorbée tant bien que mal dans le reste de la phrase, nombre de candidats ont ici séparé le relatif de son antécédent et dissocié pour le sens *ὅσα* et *ποιήματα*, ce qui les conduisait souvent à construire ensemble de façon aberrante pour la syntaxe *εἰς τινὰς ποιήματα* (« *dans quelques poèmes », au mieux, quand *ποιήματα* était bien traduit). En outre, dans beaucoup de copies, *ὅσα* introduisait non une relative (« tous les poèmes que »), mais une exclamative (« *combien de poèmes »), possible syntaxiquement, mais fautive pour le sens.

Le parfait *πεποίηκα* posait les mêmes problèmes de traduction que les autres parfaits de ce texte. Ici, le passé composé se justifiait en français, en particulier appuyé sur un adverbe soulignant qu'il s'agit d'un constat présent : « tous les poèmes érotiques que j'ai composés à ce jour... ». Le sens du verbe *ποιέω-ῶ* est littéraire dans ce contexte : il signifie « composer » une œuvre. C'est l'acception que l'on retrouve dans *ποίημα*, *ποιητής* et *ποίησις* précisément.

Le tour *εἰς τινὰς* désigne les destinataires desdits poèmes érotiques : « à l'adresse de quelques-uns ».

L'adjectif *ἐρωτικά*, enfin, porte évidemment sur le substantif *ποιήματα*. Pour le sens, la solution la plus simple et la plus satisfaisante était de le traduire comme une épithète (dans une prolepse inverse, l'absence d'article autorise cette analyse) : « tous les poèmes érotiques *ou* d'amour ». Notons que, dans ce cas, il est difficile en français de maintenir la traduction du pronom *μου* dans la principale (« tous mes poèmes érotiques que... » ou « tous les poèmes érotiques de moi que... » sonnent mal). Toutefois, il est aussi permis d'analyser cet adjectif, détaché au centre de la proposition, comme un attribut du complément d'objet. Le sens, un peu

plus compliqué, devient dès lors : « tous les poèmes que j'ai composés à ce jour à l'adresse de quelques-uns pour susciter l'amour ».

• **Lignes 6-7 :**

... καὶ λοιδοριῶν τινων καὶ πληγῶν ἐκ τοῦ πράγματος, αἱ περὶ ἐμὲ
γεγένηται, μαρτυρίας φησὶ παρέξασθαι.

La conjonction *καὶ* coordonne les deux occurrences de *φησὶ* qui forment un chiasme et encadrent de la sorte la phrase. Pourtant, ici encore, certains, identifiant mal la construction, l'ont rendue comme un adverbe.

Le sujet demeure évidemment le stratège. À l'infinitif futur moyen *ἐπιδείξασθαι* de la proposition précédente correspond l'infinitif futur moyen *παρέξασθαι*, que complète l'accusatif *μαρτυρίας* (attention à ne pas confondre *μαρτυρία* « témoignage » et *μάρτυς* « témoin »), lui-même déterminé par les génitifs *λοιδοριῶν τινων καὶ πληγῶν*, qui sont à leur tour précisés par les expressions *ἐκ τοῦ πράγματος, αἱ περὶ ἐμὲ γεγένηται* : « et il prétend qu'il produira des témoignages de (certaines) injures et de (certains) coups que m'a effectivement valus la chose ». Notons au passage que nous avons relevé cette année encore de très nombreuses fautes en français sur l'accord du participe passé.

Outre les erreurs d'analyse et de sens sur l'infinitif *παρέξασθαι* (quelques-uns l'ont fait venir de *παρέρχομαι* par exemple), les candidats ont commis de nombreuses fautes de construction : faisant varier les sujets, certains ont décidé que c'était Eschine, à la première personne, qui allait produire des témoignages (dans ce cas le sujet de l'infinitif, différent de celui de *φησὶ*, devrait être obligatoirement exprimé à l'accusatif) ; très fréquemment, *τινων*, comme *τινα* ligne 4, n'a pas été pris en facteur commun avec *λοιδοριῶν* et *πληγῶν*, mais seulement traduit avec le premier terme ; souvent, c'est le mot *μαρτυρίας* et non *λοιδοριῶν τινων καὶ πληγῶν* qui a été considéré comme l'antécédent de la relative *αἱ περὶ ἐμὲ γεγένηται*.

Comme toujours en version, il convient de traduire de la même manière les termes qui reviennent. Cela vaut pour *φησὶ*. Cela vaut aussi pour *ἐκ τοῦ πράγματος*, « à la suite de la chose », qui reprend le *τὸ πρᾶγμα* de la première phrase. En revanche, cela n'allait pas pour *περὶ ἐμὲ* qu'il ne fallait aucunement traduire par « contre moi » comme le *περὶ ἐμοῦ* de la deuxième ligne.

Ici, l'ordre des mots et la ponctuation (la virgule devant la relative était gênante) pouvaient encourager deux lectures un peu différentes des expressions *ἐκ τοῦ πράγματος, αἱ περὶ ἐμὲ γεγένηται*. La première, rendue plus haut, s'appuie sur la conclusion de la phrase suivante (lignes 10-11) dans laquelle, mis à part le passage d'une relative déterminative (antécédents précis) à un participe épithète correspondant plutôt à une relative hypothétique (antécédents génériques) et du parfait au présent, le sens comme la construction se retrouvent presque mot pour mot : *τάς τε ἐκ τοῦ πράγματος γιγνομένας πρὸς ἑτέρους φιλονεικίας καὶ μάχας*. Dans ce cas, le tour *ἐκ τοῦ πράγματος* est compris dans la relative en dépit de sa place et de la virgule.

Si, au contraire, on tient à respecter l'ordre des mots et la ponctuation, il faut modifier quelque peu la traduction : « et il prétend qu'il produira des témoignages d'injures et de coups dus à la chose auxquels je suis mêlé *οὐ* qui me font cortège ». Mais, outre qu'elle est plus compliquée, cette traduction ne profite pas des jeux d'écho produits avec la phrase suivante et pour cette raison nous paraît moins fondée. Nous pensons en effet que cet exemple illustre parfaitement la nécessité de prendre le texte comme un tout « organique » qui exige, pour produire tout son sens, d'être considéré dans son ensemble, avec le recul nécessaire pour apprécier et profiter de telles reprises.

Revenons pour finir sur le sens du parfait *γεγένηται* : une nouvelle fois, traduire cette forme s'avère ardu. On peut soit employer un passé composé en espérant que l'idée de constat sera bien comprise, ou bien tourner par un présent. Et, dans les deux cas, on peut user de ces béquilles que constituent les adverbes (« bel et bien », « vraiment », « parfaitement », voire « à

ce jour » ou « hier comme aujourd'hui »). Sauf quand une traduction inscrivait par trop la relative dans le passé, nous avons admis volontiers de nombreuses solutions.

• **Ligne 8 :**

Ἐγὼ δὲ οὐτε ἔρωτα δίκαιον ψέγω,...

Cette proposition est la première d'une phrase assez longue qui va s'amplifiant avec des membres de plus en plus développés et donc plus difficiles à analyser.

Commençons par la particule coordonnante δέ. Dans le tour ἐγὼ δέ, le mieux était de ne pas la traduire directement, mais d'écrire plutôt « quant à moi ». En effet, ni « et », ni « mais » ne convenaient vraiment dans ce contexte, le premier moins encore que le second. Nous avons trouvé cette année encore des traductions fautives par « donc » : δέ et δή sont bien distinctes en grec.

Venait ensuite le premier οὐτε de cette phrase, qui sera suivi de deux autres, puis d'un troisième décomposé en deux parties pour des raisons stylistiques (τάς τε [...] φιλονεικίας καὶ μάχας οὐκ ἀρνοῦμαι κτλ.). Ces coordinations négatives portent ici sur les verbes de chaque proposition. Toutefois, il ne faut pas confondre οὐτε et οὐδέ et, dans un souci de précision, il valait mieux ici essayer de rendre les coordinations par « ni ». Dans ce premier membre de phrase, toutefois, on pouvait écrire « je ne blâme pas » plutôt que « ni je ne blâme », tour assez lourd, à condition de bien user de « ni » dans les propositions suivantes.

Le complément d'objet de ψέγω, verbe transitif, est l'accusatif ἔρωτα, sans article. Ici, il paraît difficile de considérer qu'il s'agit de « l'amour » en général puisque ce substantif est qualifié : l'adjectif δίκαιον est épithète. Il fallait donc comprendre « je ne blâme pas un amour juste ou honnête ». Une remarque encore sur la fonction de δίκαιον : certains ont traduit « *l'amour quand ou s'il est juste ». Pour le sens, ce tour ne diffère guère de la bonne traduction, mais il prend δίκαιον comme apposé et non comme épithète et ne respecte donc pas la construction. Il faudrait lire en grec οὐτε ἔρωτα δίκαιον [όντα] ψέγω pour que cette solution s'impose.

• **Lignes 8-9 :**

... οὐτε τοὺς κάλλει διαφέροντάς φημι πεπορνεῦσθαι,...

Ce second membre est naturellement introduit par οὐτε (il en faut toujours au moins deux), qui porte sur φημι : « (je ne blâme pas...) ni ne prétends... ». Comme toujours, ce verbe est complété par une infinitive dont le sujet est le participe substantivé τοὺς κάλλει διαφέροντας et le verbe πεπορνεῦσθαι, au parfait.

Alors même qu'il était présent dans les versions des années précédentes, le mot κάλλος a encore une fois donné lieu à de nombreuses erreurs d'analyse. Il s'agit, au datif singulier, du substantif neutre à radical sigmatique τὸ κάλλος qui se décline sur le modèle de τὸ τεῖχος et non de l'adjectif καλός (mot oxyton qui ne présente qu'un unique lambda) ni d'une forme du verbe καλέω-ῶ (verbe contracte avec un seul lambda). Il complète le participe substantivé τοὺς διαφέροντας dont le sens n'est pas ici « ceux qui *diffèrent », mais « ceux qui se distinguent » par la beauté. À la différence de l'accusatif ἔρωτα de la proposition précédente que qualifiait un adjectif, le mot κάλλει, employé seul et sans article, a bien ici un usage générique : il désigne « la beauté » en général et non « *une beauté ».

Le parfait médio-passif πεπορνεῦσθαι enfin posait à nouveau les problèmes de traduction associés à ce temps. En l'occurrence, il valait bien mieux tourner par un présent : « ni ne prétends que ceux qui se distinguent par la beauté se prostituent ou sont des prostitués ». En effet, au lieu d'évoquer un constat présent, l'emploi ici d'un passé composé (« *se sont prostitués ou *ont été des prostitués ») inscrivait nettement l'expression dans le passé et constituait en français une faute de temps.

• **Lignes 9-10 :**

... οὐτ' αὐτὸς ἐξαρνοῦμαι μὴ οὐ γεγονέναι ἐρωτικὸς καὶ ἔτι καὶ νῦν εἶναι,...

Troisième membre de cette phrase, cette proposition est à nouveau introduite par οὐτε, qui porte sur ἐξαρνοῦμαι, premier exemple de verbe de dénégation du texte : « ni ne nie du tout moi-même... ». Le sujet est souligné par le pronom αὐτός, comme plus au haut à la ligne 2, sauf que cette fois il appartient à la principale et non à la complétive. Nous avons apprécié l'effort de certains candidats pour rendre le préverbe intensif ἐξ- dans la forme ἐξαρνοῦμαι (« du tout » dans notre traduction) et distinguer ainsi le verbe composé du simple ἀρνοῦμαι. Rappelons au passage qu'en français le verbe « nier » se construit directement avec l'infinitif sans passer par la préposition « de ».

Une note précisait que les négations μὴ οὐ, qui accompagnent l'infinitif objet de ἐξαρνοῦμαι, étaient explétives. Pour les verbes de dénégation, la règle est simple en effet. Si le verbe est employé affirmativement, l'infinitif qui le complète est précédé d'une négation explétive : ἀρνοῦμαι μὴ κακὸς εἶναι, « je nie être méchant ». En revanche, si le verbe de dénégation est employé interrogativement ou négativement, comme ici, l'infinitif complétif est précédé de deux négations explétives : οὐκ ἀρνοῦμαι μὴ οὐ κακὸς εἶναι, « je ne nie pas être méchant ». Il fallait donc traduire : « ni ne nie du tout moi-même avoir bien été porté à l'amour et l'être même encore aujourd'hui ». Le parfait γεγονέναι s'oppose pour l'aspect au présent εἶναι qui, accompagné de la locution adverbiale ἔτι καὶ νῦν, imposait de traduire le premier infinitif par un passé composé en français et de rendre le parfait grec par un adverbe (« bien » : cf. lignes 2-3).

Comme l'infinitive a même sujet que le verbe principal ἐξαρνοῦμαι, on ne le répète pas et tout ce qui s'y rapporte se met au nominatif, d'où la forme ἐρωτικὸς. S'agissant d'Eschine désormais, il ne fallait évidemment pas reprendre la traduction proposée pour les « poèmes érotiques » aux lignes 5-6. Rappelant le substantif ἐραστής, cet adjectif prend un sens fort. Il ne signifie pas simplement « amoureux », mais « porté à l'amour » (voire, si le mot ne nous servait pas déjà pour τὸ πρᾶγμα, « porté sur la chose »).

Reste que, dans l'ensemble, cette phrase a été plutôt bien comprise par les candidats. Ce n'a malheureusement pas été le cas de la suivante.

• **Lignes 10-11 :**

... τὰς τε ἐκ τοῦ πράγματος γιγνομένας πρὸς ἑτέρους φιλονεικίας καὶ μάχας οὐκ ἀρνοῦμαι μὴ οὐχὶ συμβεβηκέναι μοι.

Ce dernier membre de phrase constituait l'une des difficultés du texte. La proposition est assez longue et l'ordre des mots et la syntaxe compliqués par des effets de style qui traduisent l'embarras croissant d'Eschine.

Nous avons peur que les candidats, troublés par le passage de οὐτε à τε au début de la phrase, ne comprennent ce tour comme la coordination fortement adversative οὐτε... τε. Heureusement, il n'en a rien été. La plupart se sont simplement laissé porter par le sens et ont bien traduit « et je ne nie pas... », comme si l'on avait οὐτ' ἀρνοῦμαι μὴ οὐχὶ τὰς [...] φιλονεικίας καὶ μάχας συμβεβηκέναι μοι. Toutefois, quelques-uns ont pris le τε initial avec le καὶ qui précède μάχας et produit de la sorte des constructions fautives. D'autres ont traduit τε par « donc », « or » ou « mais ».

Le verbe simple ἀρνοῦμαι se construit exactement comme son composé dans la phrase précédente. Employé négativement, il est complété par une infinitive précédée de deux négations explétives. Cette fois, le sujet de la complétive n'est plus Eschine, mais τὰς φιλονεικίας καὶ μάχας, à l'accusatif, comme il se doit : « les rivalités et les rixes » ou « les rivalités violentes » si l'on y voit un hendiadys. Ces substantifs sont qualifiés par un participe présent épithète, γιγνομένας, qui équivaut à une proposition relative, et que complètent deux locutions prépositives ἐκ τοῦ πράγματος et πρὸς ἑτέρους : littéralement « qui naissent de la chose et

dressent contre d'autres hommes ». À la différence de la proposition relative déterminative des lignes 6-7, dont l'antécédent désignait des injures et des coups bien précis (τινων), le participe équivaut ici à une relative hypothétique dont l'antécédent est général. Mais mis à part cette nuance et l'usage du présent au lieu du parfait qui la souligne, le sens reste le même.

Le verbe de l'infinitive, *συμβεβηκέναι* (parfait de *συμβαίνειν*), complété par le datif *μοι*, signifie « arriver, survenir ». Pour le temps cette fois, il conclut le jeu d'écho avec la relative des lignes 6-7. On pouvait donc traduire, en reproduisant cet effet d'aussi près que possible : « et les rivalités violentes avec d'autres hommes³ que vaut la chose, je ne nie pas qu'elles me sont effectivement arrivées ». Notons que la possibilité de compléter en français un verbe de dénégation employé négativement par une proposition à l'indicatif plutôt qu'au subjonctif permet de bien rendre ici la valeur du parfait grec⁴.

• **Lignes 11-12 :**

Περί δὲ τῶν ποιημάτων ὧν φασιν οὗτοί με πεποιηκέναι,...

Ici, une nouvelle fois, la particule *δέ* a suscité des difficultés. À la ligne 8, mieux valait l'absorber dans la traduction du pronom personnel *ἐγώ*. Mais, cette fois, il ne faut pas la passer sous silence. Après avoir témoigné d'un embarras croissant dans la phrase précédente et même fini par concéder la réalité et les excès de sa conduite amoureuse et jalouse, Eschine veut contredire, en partie du moins, l'exposé qui sera donné de ses compositions érotiques. La coordination est donc ici adversative et il faut écrire, en reprenant la même traduction qu'à la ligne 6 pour *τῶν ποιημάτων* : « en revanche, au sujet des poèmes... ».

Suivait une relative qui a gêné certains candidats, troublés sans doute par le phénomène d'attraction à l'œuvre ici. Quand un relatif simple est à l'accusatif et son antécédent à un cas oblique, il est régulièrement attiré au cas de ce dernier. Le tour *περί δὲ τῶν ποιημάτων *ἃ φασιν οὗτοί με πεποιηκέναι* devient donc, après attraction *περί δὲ τῶν ποιημάτων ὧν κτλ.* : « En revanche, au sujet des poèmes que ces individus prétendent que j'ai composés ». Ici encore, conformément aux usages de la version, nous reproduisons les traductions déjà adoptées plus haut aux lignes 5-6.

Notons que le pronom démonstratif *οὗτοι*, dans un contexte judiciaire, désigne les adversaires de l'orateur. Il ne fallait donc pas le rendre par le simple pronom « ils », encore moins par « on », mais bien par un tour péjoratif : « ces individus, ces gens-là ».

• **Ligne 12 :**

... τὰ μὲν ὁμολογῶ,...

Ce segment, très bref, est le premier membre d'une parataxe adversative. On pouvait traduire simplement « j'en reconnais certains ». Cependant, il valait mieux ne pas distinguer deux catégories de poèmes, mais plutôt, à l'intérieur de toutes ces compositions prises ensemble, deux aspects : le fond et la forme. Ainsi la meilleure solution était sans doute : « je les reconnais en partie ». En tout cas, il fallait bien rendre la particule *μέν* et ne pas traduire indistinctement « je les avoue ».

Ce type de parataxe se traduit volontiers en français par le tour « si..., cependant... », « ... sans doute, mais... ».

• **Lignes 12-13 :**

... τὰ δὲ ἐξαρνοῦμαι μὴ τοῦτον ἔχειν τὸν τρόπον...

Second membre de la parataxe, il s'oppose nettement au premier : « mais je nie du tout au tout... », en n'oubliant pas de rendre le préverbe *ἐξ-* comme à la ligne 9.

³ En français, il est malheureusement impossible de conserver cette locution dans la relative, mais c'est là qu'en toute rigueur elle devrait trouver sa place, car en grec elle dépend, autant que *ἐκ τοῦ πράγματος*, du participe.

⁴ Cf. Grévisse, *Le bon usage*, § 2570.

Cette fois, le verbe de dénégation est employé affirmativement. L'infinitive qui le complète n'est donc plus précédée que d'une seule négation explétive, conformément aux règles rappelées plus haut : *μη... ἔχειν*. Le sujet de cette complétive est le *τὰ δὲ* initial, autrement dit « les poèmes », et son objet *τοῦτον τὸν τρόπον*, « cette forme, cette manière, ce tour », expression que l'orateur a choisi de scinder en deux parties. Il cherche en effet à détacher l'adjectif démonstratif de deuxième personne, *τοῦτον*, qui renvoie directement à ces adversaires, *οὔτοι*, sujets des deux relatives qui encadrent cette phrase et auteurs de ce détournement calomnieux : « mais je nie du tout au tout qu'ils possèdent ce (méchant) tour... ».

Ici encore, certains candidats se sont laissé tromper par l'ordre des mots, prenant parfois *τοῦτον* pour un pronom, sujet de *ἔχειν*, ou, plus souvent, choisissant de conserver Eschine comme sujet de l'infinitive. Dans les deux cas, ces erreurs de construction entraînaient des fautes de sens sur *τὸν τρόπον* (« caractère, attitude » ou « habitude, mœurs »).

• **Ligne 13 :**

... ὃν οὔτοι διαφθείροντες παρέξονται.

Cette proposition relative a pour antécédent *τοῦτον τὸν τρόπον*. Les adversaires d'Eschine, *οὔτοι*, en sont le sujet, auquel est apposé le participe présent actif *διαφθείροντες* : « en corrompant » ou, avec une valeur d'effort, « en cherchant à corrompre ». Nous retrouvons également le verbe *παρέχομαι* au futur moyen, comme à la ligne 7 : « fournir, produire », et les fautes qui lui sont associées.

Le problème est ici de savoir s'il faut prendre le pronom relatif *ὃν* comme seul complément d'objet à la fois du participe *διαφθείροντες* et de *παρέξονται*, ou bien admettre que les poèmes peuvent intervenir dans cette proposition comme objet de l'un ou l'autre des deux verbes. La solution la plus simple et la plus naturelle consiste à s'en tenir au seul pronom relatif et à comprendre : « (mais je nie du tout au tout qu'ils possèdent ce tour) que ces individus, en le corrompant, produiront ». Mais nous avons accepté que le relatif ne soit pris qu'avec le participe *διαφθείροντες* dans une relative complexe et les poèmes sous-entendus avec *παρέξονται* : « (ce tour) qu'ils cherchent à corrompre avant de les produire ». En revanche, l'usage en grec rend bien moins plausible une traduction qui prendrait les poèmes avec le participe et le relatif avec *παρέξονται* : dans ce cas, il faudrait vraiment un anaphorique pour rappeler *τὰ δέ* dans la relative.

Dans ce segment, les fautes se sont également concentrées sur le temps, la voix et la construction du participe *διαφθείροντες*. En effet, il ne peut pas être épithète (on aurait *οὔτοι [οί] διαφθείροντες* avec un adjectif démonstratif et non le pronom), mais seulement apposé. En outre il est au présent actif. Les traductions par le passé (« *après l'avoir corrompu »), par ce qui ressemble à un futur (« *pour le corrompre » : comme à propos de *προτρεπόμενος* plus haut, il peut s'agir d'une maladresse destinée au départ à souligner l'effort), ou par des substantifs actifs (« *ces corrupteurs ») ou, pire, passifs (« *ces corrompus »), étaient donc évidemment fautives.

• **Ligne 14 :**

Ὅρίζομαι δ[έ]...

Nous abordons désormais la dernière phrase du texte. Avec la proposition des lignes 10-11, elle forme le passage le plus difficile et le moins bien compris du texte. Il y a deux verbes principaux : *ὀρίζομαι* d'abord ici, puis à la fin *φημί* coordonné par *καί* (ligne 16). Ces verbes sont complétés à chaque fois par deux infinitives prises dans des parataxes adversatives et, complication supplémentaire, les sujets de ces infinitives sont eux-mêmes des infinitifs substantivés. Si l'on saisissait cette structure, le sens devenait très clair. Sinon, on aboutissait rapidement à des phrases incompréhensibles. Notons cependant que les fautes se sont surtout concentrées sur la première parataxe, épargnant davantage la toute fin du texte.

Dans ce segment introducteur, la coordination avec ce qui précède est assurée par la particule *δέ*. On pouvait soit ne pas la traduire, soit la rendre par « et ». En revanche, un sens adversatif ne convenait guère.

Le verbe *ὀρίζομαι* a souvent été mal traduit et, même quand les candidats évitaient les fautes de sens (confusion avec *ὀργίζομαι*, erreur de voix etc.), les choix retenus entraînaient parfois des difficultés. Pour bien rendre la suite de la construction, il fallait en effet adopter un tour en français qui s'accommode de propositions complétives : « je pose, je fixe, je définis que... ». Au contraire, les candidats qui ont opté pour « je distingue » se trouvaient incapables ensuite de bien rendre la force adversative de la parataxe, absorbée qu'elle était dans le verbe introducteur.

• **Ligne 14 :**

... τὸ μὲν ἐρᾶν τῶν καλῶν καὶ σωφρόνων...

Cet infinitif substantivé est le sujet du premier membre de la parataxe adversative qui complète, à l'infinitif, le verbe *ὀρίζομαι*. Littéralement, il signifie : « le fait d'aimer », mais on pouvait le rendre par un substantif : « (je pose que) l'amour... ». Toutefois, il fallait veiller à lui conserver sa fonction de sujet d'une proposition complétive. En effet, dès lors qu'on traduisait ce substantif comme l'objet direct du verbe *ὀρίζομαι*, on ne pouvait plus traduire avec précision l'infinitive dont le verbe, *εἶναι*, disparaissait au profit d'autres tours éloignés du grec (« je définis l'amour *comme... » ou « je distingue l'amour, *qui est... »).

Le verbe *ἐράω-ῶ* prend un objet au génitif en grec et les adjectifs substantivés *τῶν καλῶν καὶ σωφρόνων* sont ici masculins pluriels, puisqu'il s'agit de pédérastie : « ceux qui sont beaux et chastes ». Nous avons cependant accepté « les belles et chastes personnes », voire « les chastes beautés » avec un hendiadys, même si, dans une mauvaise copie, il pouvait faire penser à des neutres. En revanche, il ne fallait pas lire deux groupes distincts dans ces deux adjectifs et écrire « ceux qui sont beaux *et ceux qui sont chastes ». Nous avons relevé de nombreux faux-sens sur *καλῶν* et *σωφρόνων*. Le premier s'entend au sens physique : il désigne la beauté du corps et non la bonté ni l'honnêteté ; le second au sens moral : il renvoie à la chasteté, à la pudeur, non au bon sens ni à la raison.

• **Lignes 14-15 :**

... εἶναι... φιλανθρώπου πάθος καὶ εὐγνώμονος ψυχῆς...

Afin de manifester clairement la construction, nous déplaçons ici quelque peu les mots. Eschine compose en chiasme les deux complétives qui forment cette parataxe, les deux infinitifs *εἶναι* se trouvant situés aux deux extrémités. Ce jeu constant sur l'ordre des mots pour produire des effets a encore une fois troublé les candidats, d'autant qu'il mettait ici au contact des génitifs dont les fonctions étaient tout à fait distinctes. Ainsi certains ont-ils construit *φιλανθρώπου* avec *τῶν καλῶν καὶ σωφρόνων* ou, parfois, avec *σωφρόνων* tout seul. En réalité, il fallait lire ici : *ὀρίζομαι* [δέ] τὸ μὲν τῶν καλῶν καὶ σωφρόνων ἐρᾶν εἶναι πάθος φιλανθρώπου καὶ εὐγνώμονος ψυχῆς, « je pose qu'aimer ceux qui sont beaux et chastes est la passion d'une âme bienveillante et noble ».

La construction de l'adjectif épïcène *φιλανθρώπου* a aussi souvent été mal interprétée parce que séparée de celle de l'autre épithète de *ψυχῆς* du fait de l'insertion de l'attribut du sujet *πάθος* dans le groupe de mots. En conséquence, dans de nombreuses copies, cet adjectif devenait un substantif et désignait « un homme bienveillant » au lieu d'être associé par *καί* à *εὐγνώμονος* et de qualifier avec lui le véritable nom au génitif. Nous avons relevé peu de fautes de sens sur le mot *ψυχῆς* et d'une façon générale les deux adjectifs ont été assez bien compris.

Rappelons enfin qu'en grec, les attributs ne prennent pas d'article. Ici, la situation était un peu compliquée par le fait que les sujets des infinitives sont des infinitifs substantivés qui, même s'ils étaient attributs et non sujets, conserveraient leur article (les participes substantivés font de même). Toutefois, le fait que le mot *πάθος*, lui, soit privé d'article lève le doute : il est

attribut et il fallait donc le rendre comme tel en français et ne pas inverser la traduction (« je pose que *la passion d'une âme bienveillante est l'amour... »).

• **Ligne 15 :**

... τὸ δὲ ἀσελγαίνειν ἀργυρίου τινὰ μισθούμενον...

L'infinitif substantivé τὸ δὲ ἀσελγαίνειν est le sujet du second membre de la parataxe adversative qui complète le verbe ὀρίζομαι. En opposition avec le premier membre, on pouvait le traduire littéralement par « alors que le fait d'être impudent... » ou, au moyen d'un substantif : « alors que l'impudence... ». En outre, comme aux lignes 12-13, un tour comme « je pose que, si aimer..., être impudent en revanche... » permettait de rendre plus élégamment la parataxe.

La suite de la construction a, quant à elle, soulevé de nombreuses difficultés.

Pour commencer, de nombreux candidats ont considéré que τινὰ désignait le sujet de l'infinitif ἀσελγαίνειν. Pourtant, le fait que, dans la proposition précédente, l'infinitif ἐρᾶν se passe très bien de sujet exprimé aurait dû les alerter. En fait, ce pronom indéfini est le complément d'objet du participe μισθούμενον, qui, lui, est apposé au sujet, sous-entendu, de ἀσελγαίνειν (autrement dit un autre τινὰ, mais qui, conformément aux usages, n'est pas exprimé dans ce cas). Conséquence de cette première faute, beaucoup ont pris ce participe pour un passif au sens de « *se louer », alors qu'il est au moyen et signifie « louer les services » de quelqu'un (ni « soudoyer » ni « salarier » ne convenaient dans ce contexte).

Ensuite, entraînés par le français sans doute, bien des candidats ont construit le participe μισθούμενον non pas comme apposé au sujet de ἀσελγαίνειν, mais comme attribut du sujet, écrivant ainsi « avoir l'impudence de louer les services de quelqu'un ». Pour le sens, ce tour conviendrait assez, mais il ne correspond pas à la construction, ἀσελγαίνειν n'étant pas régulièrement assimilé à un verbe de sentiment et complété par des participes. Il vaut donc mieux, dans le cadre strict de l'exercice de version, s'en tenir à une traduction prudente : « être impudent en louant les services de quelqu'un... ».

Enfin, le génitif de prix ἀργυρίου, « à prix d'argent », a lui aussi donné lieu à de nombreuses fautes, la plus courante consistant à le comprendre dans une locution aberrante avec τινὰ au sens de « pour quelques pièces d'argent ». Par ailleurs, nombreux sont ceux qui ont associé à ce génitif l'adjectif ὑβριστοῦ, inventant de la sorte un « argent violent », tandis que d'autres rapprochaient le participe μισθούμενον de l'attribut ἔργον.

• **Lignes 15-16 :**

... ὑβριστοῦ καὶ ἀπαιδέτου ἀνδρὸς ἔργον εἶναι·

Pour conclure sur cette phrase qui, dans l'ensemble, a été la plus mal comprise du texte, nous trouvons ici, tout à la fin, en chiasme par rapport au premier membre de la parataxe, le verbe de l'infinitive, εἶναι, accompagné d'un attribut, ἔργον, sur le même plan que πάθος et complété lui aussi par un substantif au génitif qualifié par deux épithètes : ὑβριστοῦ καὶ ἀπαιδέτου ἀνδρὸς.

L'adjectif ὑβριστής était difficile à rendre. « Impudent » convenait bien, mais nous l'avons déjà employé pour traduire l'infinitif ἀσελγαίνειν. On pouvait donc avoir recours aux synonymes « éhonté » ou « insolent », voire « déréglé » ; ou encore à un hendiadys.

Au finale, on peut traduire ainsi : « (et) je pose que, si aimer ceux qui sont beaux et chastes est la passion d'une âme bienveillante et noble, être impudent en revanche, en louant les services de quelqu'un, est l'œuvre d'un homme d'une outrageante grossièreté ».

• **Lignes 16-17 :**

καὶ τὸ μὲν ἀδιαφθόρως ἐρᾶσθαι φημι καλὸν εἶναι,...

Après avoir détaillé dans la phrase précédente ses vues sur les érastes, Eschine passe aux éromènes. Comme nous l'avons noté plus haut, le verbe *φημι* est coordonné par la conjonction *καὶ* à *ὀρίζομαι*. Il est lui aussi suivi de deux infinitives construites dans une parataxe adversative et dont les sujets sont des infinitifs substantivés.

Il faut donc construire : *καὶ φημι τὸ μὲν ἀδιαφθόρως ἐρᾶσθαι εἶναι καλόν*. L'infinitif *ἐρᾶσθαι*, précisé par l'adverbe de manière *ἀδιαφθόρως* qui fait écho au participe *διαφθείροντες* (ligne 13), ne peut être que passif, ce verbe n'existant pas au moyen. Le sens de cette phrase est donc, en anticipant l'opposition produite par la parataxe : « et je prétends que, si faire l'objet d'un amour exempt de corruption est un bien... » (en prenant *καλόν* comme un adjectif substantivé : attribut, donc sans article, il nous offre cette possibilité, plus expressive).

De nombreux candidats, ignorant l'article devant l'infinitif, ont traduit : « je prétends qu'il est beau d'être aimé à l'abri de toute corruption ». Sans être exacte pour la syntaxe, cette solution n'est pas vraiment fautive pour le sens et nous l'avons généralement acceptée quand la parataxe était bien vue. Pour autant, nous encourageons les candidats à toujours privilégier la précision dans l'analyse syntaxique comme morphologique.

• **Ligne 17 :**

... τὸ δ' ἐπαρθέντα μισθῷ πεπορνεῦσθαι αἰσχρόν.

Répondant et s'opposant au premier membre de la parataxe, cette proposition comporte elle aussi comme sujet un infinitif substantivé, *τὸ δ[ἐ] πεπορνεῦσθαι*, précisé cette fois non par un adverbe, mais par un participe apposé, *ἐπαρθέντα μισθῷ* (tout comme *μισθούμενον* plus haut précisait *τὸ δὲ ἀσελγαίνειν*), comme verbe l'infinitif *εἶναι* et comme attribut du sujet l'adjectif *αἰσχρόν* (substantivé ou non).

Il convenait ici de reprendre pour *τὸ δ[ἐ] πεπορνεῦσθαι* le même tour qu'à la ligne 9 et de traduire le parfait grec par un présent en français : « se prostituer *ou* être prostitué en revanche... ».

Beaucoup de candidats ont mal analysé la forme *ἐπαρθέντα*. Participe aoriste passif accusatif masculin singulier de *ἐπαίρω*, il signifie « pour avoir été excité ». Le datif *μισθῷ* lui sert de complément d'agent : « par un salaire » ou, mieux encore ici, « par un loyer », en employant ce mot dans un sens certes un peu vieilli, mais qui présente pour nous l'avantage de faire écho à notre traduction de *μισθούμενον*.

En prenant *αἰσχρόν* comme un adjectif substantivé, comme *καλόν* auparavant, on obtient donc finalement : « se prostituer en revanche, excité par un loyer, est une honte ».

Comme toujours, le texte formait un tout qu'il fallait considérer à la fois dans le détail et dans son ensemble. C'est la seule manière d'en saisir toutes les articulations et les nuances. Malheureusement la grande majorité des candidats n'est pas parvenue à prendre le recul nécessaire. Améliorer leur familiarité avec le grec est donc essentiel. La lecture régulière de textes grecs, la confection de fiches grammaticales et lexicales — autant d'exercices auxquels les invitent, sans aucun doute, les cours de leurs professeurs — sont les plus sûrs garants d'une note au moins honorable à l'épreuve de version grecque.

Rappelons pour finir aux candidats que nous sanctionnons chaque faute d'orthographe (et fortement les fautes de morphologie — comme la 2^e personne du singulier de l'indicatif présent d'un verbe comme « entendre », que nous avons régulièrement lue privée de désinence : « *j'entend »). Par ailleurs, chaque impropiété grave de ponctuation est prise en compte.

Nota bene :

Lors de l'épreuve, les candidats peuvent consulter un ou plusieurs dictionnaires. Cependant, nous attirons leur attention, comme celle de leurs préparateurs, sur un point important. Lorsque nous choisissons un sujet de version, nous nous servons du *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (la version intégrale et non l'abrégé) pour en évaluer la difficulté. Or telle forme, telle expression, telle phrase parfois, bien expliquées dans cet ouvrage, ne le sont pas forcément ailleurs. Le jury invite donc les candidats à privilégier cet instrument plutôt qu'un autre.